



**Procès verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 1<sup>er</sup> février 2022**

<b>Compte-rendu des thèmes traités</b>	Réservé à L'administration destinataire
<p><b><u>Préambule</u></b></p> <p><i>Arrivée d'un représentant des parents d'élèves et d'un représentant du conseil régional à 18h27.</i></p> <p><i>En préambule, 2 points supplémentaires seront présentés dans la Partie Budgétaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>DBM pour l'entretien maintenance de matériels pédagogiques des BTS</i></li><li>• <i>Un contrat de maintenance complémentaire</i></li></ul> <p><b><u>Début de l'ordre du jour</u></b></p> <p><b>I. Adoption du procès-verbal du CA du 30 novembre 2021</b></p> <p>Il n'y a pas de remarque sur ce CR.</p> <p><b>Le CR du CA du 30 novembre est adopté à l'unanimité</b></p> <p><b>II. Volet budgétaire</b></p> <p><i>a) <u>a) Décision de Budget Modificative (DBM) de 5 000 € pour le pôle BTS</u></i> Une dépense importante pour une machine des BTS (dépôt de couches de masse sur des matériaux très fins) est à prévoir suite à la panne de cette dernière. Enfin de définir la réparabilité de cette dernière, une enveloppe de 5 000 € sera prise sur le fonds de roulement (valeur de fin 2020). En effet, après échange avec la Région, le diagnostic est à la charge du lycée. Un point sera fait par la suite avec la Région pour soit une réparation soit un échange. Cette enveloppe regroupe également d'autres frais d'entretien à programmer sur une durée de 2 ans, qui n'avait pas été réalisé à ce jour.</p> <p><b>Cette DBM est validée à l'unanimité par les membres présents du CA.</b></p> <p><i>b) <u>Avenant au contrat de maintenance ALISE pour les distributeurs de plateaux</u></i> Actuellement, il y a deux distributeurs de plateaux au réfectoire. Un a été changé en novembre 2020 avec une garantie de 1 an. Il est donc nécessaire de prévoir un contrat de maintenance sur cet élément avec un dépannage sous 48 h. Le deuxième distributeur commence à donner des signes de faiblesse, et une réflexion est en cours pour un changement courant 2022 avec intégration d'une borne sans contact de lecture des badges. Les cartes de cantine actuelles</p>	

des lycéens seront utilisables avec lecture du code barre au dos de ces dernières, et même avec une photo sur smartphone.  
Il s'agit d'un contrat annuel avec un renouvellement tacite de 4 années maximum pour 883,74 €/an.

**Cette proposition d'avenant est validée à l'unanimité par les membres présents du CA.**

c) Avenant au contrat de maintenance ALISE pour le contrôle d'accès au parking

Le contrat actuel se termine le 28/02/2022.

Il s'agit d'un contrat annuel avec un renouvellement tacite de 3 années maximum pour 700 €/an, pour l'ensemble des parkings.

**Cette proposition d'avenant est validée à l'unanimité par les membres présents du CA.**

**III. Structure et répartition de la DHG**

a) Structure

La structure estimée par le Rectorat pour la rentrée de septembre 2022 est la suivante :

	Année 2021-2022	Année 2022-2023
Classe de 2 <sup>de</sup>	13	12
Classe de 1 <sup>re</sup>	9 générales + 3 STI2D	9 générales + 3 STI2D
Classe de Terminal	9 générales + 3 STI2D	8 générales + 3 STI2D

À ces classes s'ajoutent :

- BTS CIM : 1 classe par niveau
- BTS SP : 1 classe par niveau
- PTSI : 1 classe
- PT : 1 classe
- PT\* : 1 classe
- Ulis : 1 classe

Suite à une baisse démographique des élèves en 3<sup>e</sup> cette année, le Rectorat a pris comme décision :

- de supprimer 8 classes de 2<sup>de</sup> à répartir sur les lycées de l'agglomération (1 au lycée de Vaucanson)
- de donner plus de moyens pour les primaires
- de rétablir les horaires réglementaires dans les lycées professionnels

Il en découle que si le nombre de classes diminue, le volume de lycéens par classe va augmenter. Mme Souillot n'accueillera pas un effectif de plus de 35 élèves (norme pour l'Éducation Nationale).

Sur la base des prévisions du Rectorat, les effectifs en seconde pour le lycée Vaucanson seront de 414 à la rentrée 2022 (13 élèves de moins qu'en 2021). Ces chiffres seront consolidés courant juillet lors des inscriptions. De même, quelques changements sont possibles en cours d'année mais cela ne devrait pas pour autant ouvrir de nouvelles classes en local, car on réfléchit sur le secteur.

Une demande de ne pas dépasser 30 élèves en ULIS a été faite.

Les représentants des professeurs expriment leur inquiétude comme les parents d'élèves, car même si cela représente une hausse de 2 lycéens par classe, il n'en demeure pas moins que cela fera moins de temps par élève, que des classes de 35 vont être plus difficile à vivre, que les groupes seront plus chargés, que la préparation au grand oral sera à revoir...

Pour le Rectorat, il est expliqué qu'après étude de la typologie de population du lycée, cette dernière est considérée comme « favorisée ».

Passage au vote : **“Votez-vous pour la proposition de structure présentée par le Rectorat ?”**

OUI : 0

NON : 7

Abstention : 11

**La proposition est rejetée.**

*b) Répartition des DHG*

Le tableau de répartition de la DHG remis en séance et (voir pièce jointe) est expliqué par Mme Souillot. Ce document présente au CA l'attribution faite des 1 858,62 heures « données » par le Rectorat au Lycée Vaucanson pour l'année 2022-2023 par semaine.

Ce volume inclue des heures de cours et des pondérations. Ces dernières sont :

- 1 h de cours en seconde = 1 h payée donc une pondération de 0
- 1 h de cours en 1ere ou terminale = 1,1 h payée donc une pondération de 0,1
- 1 h de cours en BTS = 1,25 h payée donc une pondération de 0,25
- 1 h de cours en prépa = 1,5 h payée donc une pondération de 0,5

Ce volume doit être réparti par la direction sur les ressources humaines du lycée. Il se décompose en heures-poste (HP=1 657,2 h) et heures supplémentaires à l'année (HSA=DHG-HP). Ainsi d'une rentrée scolaire à l'autre, il peut y avoir aucun changement, des créations voire des suppressions de postes.

La direction explique que les volumes HP et HSA ne sont pas soumis au vote, ils sont imposés par le Rectorat.

L'apport correspond aux supports d'enseignants au lycée au 1 septembre 2022 (temps plein et partiel).

Ainsi le tableau de la DHG présente les arbitrages choisis par la direction dans ces conditions. Il est expliqué que plusieurs variations seront absorbées par des mi-temps entre plusieurs établissements (Choiseul, Ronsard, Descartes...), les départs en retraite de certains, des changements demandés d'académie...

Des ajustements seront réalisés une fois la totalité des vœux des élèves de seconde récupérés, et le résultat des conseils de classe pour le passage en général ou technologie.

Un échange a lieu sur l'allemand et l'espagnol en classe préparatoire. Il apparaît que les étudiants s'inscrivent en LVB en début d'année et atteignent parfois 18 ou 19 élèves. Au bout d'un mois, ce volume tombe parfois à 2 (espagnol en 2021) et lors des examens, il s'agit d'autres langues qui sont présentées. Il a été remonté que le discours de certains professeurs principaux est de dire aux élèves de s'inscrire en début d'année et de « voir après » s'ils ont du temps à consacrer à la LVB, ou s'il est préférable de privilégier le travail des matières scientifiques. Sur l'année 2020/2021, une infime minorité a rempli ses engagements envers leur inscription en LVB. Certaines classes ont été maintenues pour 2 élèves seulement. Des précisions sur les dédoublements de classes et PT-PT\* est abordé. La possibilité évoquée, pour les étudiants à venir souhaitant bénéficier de la LVB, serait d'assister aux cours de LVB au lycée de Descartes. C'est un bon moyen de mutualiser les moyens. Une contrainte toute fois : la compatibilité des horaires.

Avant de passer au vote, les représentants des enseignants déposent une déclaration, disponible en pièce jointe.

Les représentants des professeurs demandent que le vote se fasse à bulletins secrets.

Passage au vote : **“Votez-vous pour la proposition de répartition de la DHG ?”**

OUI : 9

NON : 11

Abstention : 1

**La proposition de répartition de la DHG est rejetée.**

Le Conseil d'Administration devra se réunir sous 72 heures afin de réaliser un nouveau vote, soit le vendredi 4 février à 18 h. Si aucune contre-proposition n'est présentée, la répartition initiale sera représentée en l'état.

#### 4°) Questions diverses

Il est rappelé qu'un délai raisonnable doit exister entre la date du CA et la remise des questions des parents d'élèves afin de permettre à l'administration d'y répondre.

##### a) Questions des Parents d'élèves

**Question 1 — Serait-il possible d'ouvrir le garage à vélo à chaque heure afin de permettre aux élèves d'y avoir accès sans passer par la conciergerie ? En effet, cela peut générer un retard en cours.**

Il est rappelé que le garage est ouvert 5 min avant et 5 min après **chaque heure**. Sauf une semaine où il y a eu un problème, les horaires sont respectés. Les élèves doivent respecter ces créneaux.

**Question 2 — Suite au report des épreuves de spécialités du bac 2022 initialement prévues en mars et fixées maintenant en mai, avez-vous déjà planifié les dates des épreuves blanches ?**

Les épreuves blanches programmées du 10 et 11 janvier ont été annulées. Certains enseignants les ont déjà fait passer, en théâtre et philosophie notamment. Il n'y aura pas de nouvelles sessions blanches pour ces matières. Pour les autres, et pour des raisons d'équité évidente, une réflexion est en cours pour reprogrammer les épreuves blanches. Probablement mi-mars autour des dates des épreuves qui ont été annulées. Une communication sera faite dans ce sens dans les jours prochains.

**Question 3 — Avez-vous des nouvelles concernant le comité de pilotage sur l'auto-évaluation du lycée ?**

Les syndicats d'enseignants au niveau national ont refusé de participer au comité de pilotage. Le projet n'est pas annulé pour autant. Il va être reporté dans quelques mois, une fois une nouvelle organisation trouvée. Un des éléments bloquant pour les professeurs dans l'état actuel était que ce groupe de travail devait avoir lieu sur leur temps personnel, avec des délais de restitution trop courts.

*b) b) Questions des représentants de l'équipe enseignante*

**Question 1 — Poste supplémentaire d'AED : Suite aux récentes annonces gouvernementales, une demande en poste d'AED a-t-elle bien été formulée ? Cela permettrait notamment de pallier la fermeture de la vie scolaire de 11 h à 11h30, ou encore aiderait à organiser des surveillances de devoirs.**

Il n'y a pas de demande de poste d'AED réalisée à cause des contraintes suivantes :

- Difficulté de recruter une personne de qualité
- Manque de temps pour former cette dernière

En revanche, le rectorat a accordé une enveloppe d'heures supplémentaire pour les AED. Cette requête a été validée et c'est une excellente nouvelle pour l'ensemble de l'équipe qui s'en félicite. Au-delà de la possibilité de faire des heures supplémentaires, c'est aussi un moyen de reconnaître l'énorme investissement des équipes qui en plus de leurs tâches déjà nombreuses, ont fourni un travail colossal dans la gestion de la crise pandémique du COVID (traçage des cas positifs et contacts).

**Question 2 — Surveillances : Certains enseignants se sont vu imposer des heures de surveillance en plus de leur service, sans avoir été préalablement consultés. Ces épreuves en question sont bien sûr indispensables pour les élèves. Tout en ayant bien conscience de certaines contraintes, les professeurs regrettent toutefois la démarche. Que pouvons-nous envisager à l'avenir afin de satisfaire l'ensemble des parties ?**

Il est rappelé que suite à un conseil pédagogique, le choix de l'horaire du vendredi avait été demandé par les enseignants.

M. Hominal avait adressé un planning prévisionnel avec une possibilité d'adapter au cas par cas les horaires. Ce qui a été fait avec tous les professeurs qui se sont manifestés.

Avec plusieurs absents pour cause de COVID, la tenue des épreuves étaient compromises. Mme Souillot et M. Hominal ont réalisé des surveillances (4 h, les tiers temps, les heures de 17 h à 18 h).

Il est dommage que cette question remonte en CA alors que dans le cadre de la réunion préparatoire à ces examens blancs, le choix du jour et les problèmes qu'il entraîne avait été abordés. À défaut, c'est un sujet qui relève du conseil pédagogique.

La direction explique que pour la prochaine fois, elle choisira l'horaire le plus adapté, pour ne pas se retrouver avec ce genre de difficultés.

**Question 3 — Équipement en salles et postes informatiques : Des besoins avaient été mis en avant lors d'un précédent conseil d'administration. Nous souhaiterions donc pouvoir faire un point quant aux projets possibles.**

Une enveloppe de 15 200 € était programmée par la région. Cette dernière a été annulée pour les structures avec un fonds de roulement permettant de tenir 100 jours. Le lycée Vaucanson ayant un fonds de roulement de cette nature, cette enveloppe n'est plus d'actualité. La direction va réétudier les possibilités sur les besoins informatiques avec un autre moyen de financement.

**Question 4 — Réorientation des anciens élèves dans le supérieur : Le lycée a-t-il accès à ces données ? Si oui, serait-il possible de mettre en avant la communication de ces statistiques ? Dans le cas contraire, que mettre en place pour le savoir ? Une meilleure connaissance de ce sujet pourrait s'avérer être précieuse dans l'orientation de nos élèves.**

Avoir une vision globale des orientations postbac va être impossible.

Les élèves quittant l'académie et/ou intégrant des établissements privés ne peuvent être quantifiés En temps normal, ce type de données ne sont pas transmises. Une piste pour obtenir ces dernières, l'auto-évaluation.

A noter : les interactions entre options, résultats du bac et orientations dans le supérieur ne sont pas forcément significatives, et doivent être affinées.

**Question 5 — Circulation aux abords du lycée : (si présence d'élus)**

- **Les piétons (en majorité des élèves) traversent sans prendre en compte des mesures évidentes de sécurité (hors des passages piétons, devant ou derrière les bus, ne respectent pas les feux),**
- **Des personnes en voiture (essentiellement des parents) font des déposes aléatoires, ou se stationnent mal,**
- **La circulation est dense aux horaires de sortie. Les cars stationnent sur la chaussée longtemps...**
- **Est-ce qu'une discussion avec la mairie et / ou la SET a déjà été menée ou envisagée ? Le quartier étant en mutation, l'organisation des différentes mobilités devrait être réfléchi.**

L'Adjoint au Maire Thierry Lecomte quartier Tours Nord-Est a répondu afin de prendre rendez-vous pour voir en situation réelle les difficultés remontées.

**Procès verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 1<sup>er</sup> février 2022**

L'Adjointe au Maire et conseillère régionale Mme Haas explique plusieurs projets d'urbanisme et de trames vertes pour sécuriser et aménager le parvis du lycée.

Un recentrage sur la sécurité routière est fait par les membres du CA, en expliquant que les zones d'arrêts des bus bloquent la circulation, parfois de façon totale au niveau du carrefour à certains horaires chargés. Les accès et les pistes cyclables sont mal positionnés.

Une réflexion sur la présence d'un policier municipal est également abordée, car il y a une urgence de gérer le flux de véhicules et de piétons. Les incivilités et manques de respect du Code de la route sont nombreux sur cette zone.

Un point sur cette question sera fait avec M. Lecomte et le conseil de quartier.

Fin de la séance à 20h30.